

Droits d'inscription (Arrageois et Extérieurs) 12€/pers

Les droits d'inscription / réinscription doivent être acquittés par chaque candidat/élève. Ceux-ci correspondent aux frais liés au traitement du dossier (saisie et étude du dossier, éventuellement test d'entrée).

Les droits d'inscription / réinscription ne sont pas remboursables même si le candidat n'est pas retenu.

Droits de scolarité : Toute année commencée est due en totalité, même en cas de démission,

L'application de la zone de tarif pour l'habitation principale (Arrageois, CUA, Hors CUA) est effectuée sur la base des documents fournis au plus tard au 31 octobre de l'année scolaire en cours. Passée cette date, les déménagements en cours d'année ne donneront pas droit à un recalcul des droits de scolarité.

**Forfait instrument et chant (avec FM ou MAO ou culture musicale // et pratiques collectives) -
Cursus Art Dramatique - Danse - CHAM instrument - CHAT**

	1er cycle	2e cycle	3e cycle (CEM-COP-CPES)
Arrageois - QF jusqu'à 350 €	46,20	75,00	99,00
Arrageois -QF entre 350,01 et 450 €	60,00	96,30	127,50
Arrageois -QF entre 450,01 et 550 €	73,50	120,00	159,00
Arrageois -QF entre 550,01 et 650 €	86,40	141,00	189,00
Arrageois -QF entre 650,01 et 800 €	105,50	174,00	231,00
Arrageois -QF entre 800,01 et 1000 €	132,00	204,00	274,50
Arrageois -QF entre 1000,01 et 1300 €	136,50	219,00	294,00
Arrageois -QF entre 1300,01 et 1600 €	141,00	226,50	312,00
Arrageois -QF entre 1600,01 et 2000 €	147,00	232,50	322,50
Arrageois -QF entre 2000,01 et 2500 €	153,00	238,50	337,50
Arrageois -QF supérieur à 2500 €	159,00	246,00	348,00
CHAM et CHAT extra-muros	159,00	246,00	348,00
CUA cas 1 (voir application des tarifs)	357,00	414,00	459,00
CUA cas 2 (voir application des tarifs)	708,00	918,00	459,00
Hors CUA cas 1 (voir application des tarifs)	420,00	480,00	498,00
Hors CUA cas 2 (voir application des tarifs)	780,00	975,00	498,00

**Formation musicale seule, Eveil et Initiation seuls / Erudition seule / M.A.O. seule /Eveil à l'art dramatique
/Atelier théâtre adolescent / Pratique collective seule**

Arrageois -QF jusqu'à 350 €	15,00
Arrageois -QF entre 350,01 et 450 €	15,60
Arrageois -QF entre 450,01 et 550 €	16,20
Arrageois -QF entre 550,01 et 650 €	16,80
Arrageois -QF entre 650,01 et 800 €	20,70
Arrageois -QF entre 800,01 et 1000 €	23,10
Arrageois -QF entre 1000,01 et 1300 €	24,60
Arrageois -QF entre 1300,01 et 1600 €	27,60
Arrageois -QF entre 1600,01 et 2000 €	30,90
Arrageois -QF entre 2000,01 et 2500 €	33,90
Arrageois -QF supérieur à 2500 €	36,90
CUA	73,50
Hors CUA	90,00

Stages

Arrageois	102,00
Extérieurs	206,00

Location d'instrument

1ère année Arrageois et extérieurs	63,00
2ème année Arrageois et extérieurs	75,00
3ème année Arrageois et extérieurs	87,00
4ème année Arrageois et extérieurs	99,00

L'attribution des instruments se fait systématiquement en fonction du quotient familial (attestation indispensable), sous réserve d'instruments disponibles, et selon l'ordre de priorité suivant :

1 Pour les cursus C.H.A.M.

- a) Arrageois
- b) Résidents de la CUA
- c) Résidents hors CUA

2) Pour les cursus traditionnels

- a) Arrageois
- b) Résidents de la CUA
- c) Résidents hors CUA

Réduction de 100% pour la 1ère année de location accordée aux élèves inscrits dans la classe passerelle (sous réserve, de respecter les conditions d'attribution citées ci-dessus et de disponibilité des instruments)

Parcours adulte (non diplômant)

Forfait Instrument ou Chant (+formation musicale et/ou Pratique Collective) Atelier théâtre adulte

	Adulte 1 - 2 ans	Adulte 3 - 4 ans	(5 ans et +)
Arrageois - QF jusqu'à 350 €	73,50	85,50	103,20
Arrageois -QF entre 350,01 et 450 €	98,50	109,80	132,90
Arrageois -QF entre 450,01 et 550 €	121,50	135,00	172,50
Arrageois -QF entre 550,01 et 650 €	142,50	159,00	202,50
Arrageois -QF entre 650,01 et 800 €	175,00	196,50	249,00
Arrageois -QF entre 800,01 et 1000 €	195,00	231,00	270,00
Arrageois -QF entre 1000,01 et 1300 €	207,00	246,00	289,50
Arrageois -QF entre 1300,01 et 1600 €	222,00	261,00	307,50
Arrageois -QF entre 1600,01 et 2000 €	234,00	276,00	325,50
Arrageois -QF entre 2000,01 et 2500 €	249,00	291,00	343,50
Arrageois -QF supérieur à 2500 €	261,00	306,00	361,50
CUA	519,00	612,00	705,00
Hors CUA	558,00	654,00	750,00

CHAM Voix

Arrageois - QF jusqu'à 350 €	15,00
Arrageois -QF entre 350,01 et 450 €	15,30
Arrageois -QF entre 450,01 et 550 €	16,20
Arrageois -QF entre 550,01 et 650 €	17,10
Arrageois -QF entre 650,01 et 800 €	20,10
Arrageois -QF entre 800,01 et 1000 €	24,60
Arrageois -QF entre 1000,01 et 1300 €	29,10
Arrageois -QF entre 1300,01 et 1600 €	33,60
Arrageois -QF entre 1600,01 et 2000 €	36,60
Arrageois -QF entre 2000,01 et 2500 €	39,90
Arrageois -QF supérieur à 2500 €	42,90
CUA	42,90
Hors CUA	42,90

Dispositif "Passerelle"

Arrageois - QF jusqu'à 350 €	30,00
Arrageois -QF entre 350,01 et 450 €	32,40
Arrageois -QF entre 450,01 et 550 €	34,80
Arrageois -QF entre 550,01 et 650 €	36,00
Arrageois -QF entre 650,01 et 800 €	43,20
Arrageois -QF entre 800,01 et 1000 €	46,20
Arrageois -QF entre 1000,01 et 1300 €	49,20
Arrageois -QF entre 1300,01 et 1600 €	55,20
Arrageois -QF entre 1600,01 et 2000 €	61,80
Arrageois -QF entre 2000,01 et 2500 €	67,80
Arrageois -QF supérieur à 2500 €	73,80
CUA	73,80
Hors CUA	147,00

Application des tarifs

CUA et Hors CUA cas 1 : clavecin, traverso, violoncelle baroque, violon baroque, basson, hautbois, chant, cor, accordéon, harpe, violon, alto, violoncelle, piano, contrebasse, danse et art dramatique (dans la limite des places disponibles, priorité aux arrageois).

CUA et Hors CUA cas 2 : tous les autres instruments

Réduction de 50% sur la 2ème discipline pratiquée par l'élève au cours de la même année scolaire. L'application du tarif plein s'effectuera sur la discipline où l'élève est le plus avancé en niveau pédagogique.

Réduction de 75% accordée aux membres de l'Harmonie d'Arras et aux membres de l'Union Musicale des Cheminots de l'Artois qui suivent des cours sur l'instrument pratiqué au sein de leur association, uniquement sous réserve de s'engager à être présent lors des différents concerts, prestations patriotiques et de leurs répétitions préalables.

Absence prolongée d'un enseignant :

Une réduction des droits de scolarité d'un enseignant sera opérée lorsque l'absence de l'enseignant sera de plus de 4 semaines consécutives dans le trimestre.

La réduction appliquée sera calculée de la manière suivante :

Cas 1 : Elève inscrit en "forfait instrument et chant 1er, 2ème et 3ème cycle" sauf pour Art Dramatique/CHAT/Danse - "Parcours Adultes non diplômant 1-2année / 3-4 année / 5année et +" - "CHAM Voix" - "Dispositif Passerelle"

Réduction de 0,71 % par semaine d'absence de l'enseignant, appliquée sur les droits de scolarité annuels de l'élève concerné avec un plafonnement maximum de réduction de 75% pour l'année scolaire.

Cas 2 : Elève inscrit en "forfait instrument et chant 1er, 2ème et 3ème cycle" uniquement pour Art Dramatique/CHAT/Danse - "Formation musicale seul" - "éveil et initiation seul" - "Eruditions seule" - "MAO seule" - "Eveil art dramatique" - "Pratique Collective seule"

Réduction de 2,14 % par semaine d'absence de l'enseignant appliquée sur les droits de scolarité annuels de l'élève concerné, avec un plafonnement maximum de réduction de 75% pour l'année scolaire.

Absence prolongée d'un élève :

Seules les absences d'une durée minimum d'un trimestre complet et justifiées par un certificat médical pourront ouvrir à une demande de réduction.

La réduction forfaitaire appliquée sera de 2,14 % par semaine d'absence de l'élève, appliquée sur les droits de scolarité annuels de l'élève concerné, avec un plafonnement maximum de réduction de 75% pour l'année scolaire.